



CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE-C.P.M.F

N°1522026/ISSEG/C/DG

Vu le Décret n° 402/PRG du 2 Octobre 1979, portant création de l'École Normale Supérieure de Maméh;
 Vu l'ordonnance n°018/PRG/SGG du 12 avril 1990, portant érection de l'École Normale Supérieure de Maméh en l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Maméh;
 Vu le Décret n°91/147/PRG/SGG du 24 Mai 1991, portant Statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Maméh;
 Vu l'Arrêté n°8765/MESRS/CAB/97 du 24 Octobre 1997, portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;
 Vu l'Arrêté 2007/3469/MENRS/CAB du 11 octobre 2007, portant règlement des études de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée;
 Vu la note de service n°15/022/ISSEG/DG du 31 août 2015, portant admission au certificat de deuxième cycle aux fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F) :

Le Certificat de deuxième cycle aux Fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F)
 est décerné à :

M. Abdoulaye Konah BALDÉ Matricule 013017155 Né en 1980 à Tougué
 Fils de Amadou Oury et de Madioula Diallo Session 2015 Mention **Bien**.

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Conakry, le 31 août 2015

Le Chef de Département

Le Chef de Service de la Scolarité

Le Directeur Général



M. Charles Cathérine LAMAH

M. Ousmane KEITA

Dr Mohamed Lamine BAYO